

<p style="text-align: center;">COMMUNE DE LAPERRIERE-SUR-SAONE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 28 MARS 2014</p>
--

Compte rendu de la précédente réunion : adopté

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL PROCEDANT A L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS.
ÉLECTION DU MAIRE.

Premier tour de scrutin

Monsieur Jean-Luc SOLLER : 10 voix (dix voix),

Monsieur Jean-Luc SOLLER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

ÉLECTION DES ADJOINTS.

Election du 1^{er} adjoint.

Premier tour de scrutin

Monsieur Jean-Pierre PAGOT: 9 voix (neuf voix),

Monsieur Jean-Pierre PAGOT, installé en qualité de 1^{er} adjoint.

Élection du 2^{ème} adjoint.

Premier tour de scrutin

Monsieur Cyril VACHET-LEBOEUF : 10 voix (dix voix).

Monsieur Cyril VACHET-LEBOEUF, installé en qualité de 2^{ème} adjoint.

DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 2 le nombre des adjoints.

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

DÉCIDE

- Fixe le montant des indemnités de fonction du Maire à 17 % de l'indice 1015.

- Fixe le montant des indemnités de fonction pour les deux Adjointes au Maire à 6,6 % de l'indice 1015.

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.

DELIBERATION RELATIVE AUX DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

- Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

- De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement.
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle. Cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions.
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite **de 5 000 € par sinistre**.

NOMINATION DES COMMISSIONS.

- **Commission des Affaires Scolaires** : Bénédicte BACLET, Marie-Pierre BACLET, Carine DELION, Fabienne VIROT.
- **Commission d'appel d'offres** : Jean-Pierre PAGOT, Cyril VACHET-LEBOEUF, Thierry FLEURY.
- **Commission des Bois** : Cyril VACHET-LEBOEUF, Thierry FLEURY, Romaric VERNE.

Garants du bois : Alain VACHET, Pierre FLEURY, Bernard RECEVEUR.

- **Commission des finances** : Tous les conseillers municipaux.
- **Commission Centre de Première Intervention** : Fabienne VIROT, Cyril VACHET-LEBOEUF, Romaric VERNE.
- **Commission des travaux** : Tous les conseillers municipaux.
- **Gestion de la salle des fêtes** : Jean-Pierre PAGOT, Cyril VACHET-LEBOEUF.

DETERMINATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer à 8 le nombre des membres du Conseil d'Administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par lui-même et l'autre moitié par le maire.

ELECTION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE SES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Ont été proclamés membres du Conseil d'Administration : Fabienne VIROT, Carine DELION, Marie-Pierre BACLET, Cyril VACHET-LEBOEUF.

NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Sont nommés membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale : Mesdames Maryline ROBIN, Monique VACHET-LEBOEUF, Messieurs Pierre FLEURY, Bernard RECEVEUR.

DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE SAÔNE SAINT JEAN DE LOSNE – SEURRE.

Monsieur Jean-Luc SOLLER, délégué titulaire.
Monsieur Cyril VACHET-LEBOEUF, délégué suppléant.

COMMISSION LOCALE D’EVALUATION DU TRANSFERT DES CHARGES AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE SAÔNE SAINT JEAN DE LOSNE-SEURRE.

Monsieur Cyril VACHET-LEBOEUF, délégué de la Commission Locale d’Evaluation du Transfert des Charges au sein de la Communauté de Communes Rives de Saône Saint Jean de Losne-Seurre.

DESIGNATION D’UN REPRESENTANT ET D’UN SUPPLEANT AUPRES DU GIP E-BOURGOGNE.

Monsieur Daniel BILLETTE, délégué titulaire auprès du GIP e-bourgogne et Madame Carine DELION en qualité de suppléante.

SICECO - DESIGNATION DU DELEGUE TITULAIRE.

Monsieur Daniel BILLETTE, délégué titulaire au sein du Syndicat Intercommunal d’Electricité de Côte d’Or (SICECO).

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ET D’ASSAINISSEMENT DE LAPERRIERE-SUR-SAÔNE.

Messieurs Jean-Luc SOLLER et Éric GUERITEY délégués au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux et d’Assainissement de Laperrière-sur-Saône.

**Le Maire,
Jean-Luc SOLLER**

Destinataires : MM et MMES les Conseillers Municipaux.